

**MINISTERE DE L'ACTION SOCIALE  
ET DE LA SOLIDARITE NATIONALE**

-----  
**SECRETAIRE GENERAL**

-----  
**COMITE NATIONAL DE SECOURS  
D'URGENCE ET DE REHABILITATION  
(CONASUR/SP)**  
-----

**BURKINA FASO**

-----  
**Unité-Progrès-Justice**

Communication au CASEM 2003 du Ministère  
de l'Action sociale et de la Solidarité Nationale

Thème : Actions menées en faveur des rapatriés de Côte  
d'Ivoire et perspectives de leur réinsertion  
socio-économique.

**Août 2003**

## SOMMAIRE

I.	INTRODUCTION .....	3
II.	ACTIONS PREPARATOIRES.....	4
III.	ACTIONS MENEES DANS LA PHASE D'URGENCE.....	7
IV.	REINSERTION SOCIO-ECONOMIQUE DES RAPATRIES .....	18

## **I. INTRODUCTION**

Le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire sont deux pays étroitement liés par l'histoire et la géographie. Autrefois colonisés par la France, ces deux pays ont, à un moment donné formé un seul pays.

Il est à noter une grande mobilité des populations entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire (travailleurs saisonniers burkinabé, migrants qui se sont installés sur toute l'étendue du territoire ivoirien depuis plusieurs générations).

Venant d'un pays sahélien où la nature est aride et les conditions de vie difficiles, les ressortissants burkinabé sont d'ardents travailleurs et se retrouvent dans la plupart des secteurs économiques ivoiriens.

Par ailleurs, il est à mentionner que le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire sont membres de plusieurs organismes sous régionaux d'intégration dont certains ont été créés avant les indépendances : en exemple, l'on pourrait citer le Conseil de l'Entente (1959). Plus récemment, les deux pays appartiennent à la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Union Economique et Monétaire Ouest-africaine (UEMOA).

Tous ces éléments démontrent que les relations entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire et entre les peuples burkinabé et ivoirien sont très anciennes et très imbriquées.

En un mot, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire sont deux pays complémentaires à bien des égards.

Par le passé, il a quelquefois existé des incidents entre ressortissants burkinabé et ivoiriens. Mais ces incidents étaient relativement localisés (ex. des litiges fonciers de Tabou de 1999).

Il convient de souligner que les problèmes rencontrés par les ressortissants burkinabé se sont aggravés à partir de l'avènement au pouvoir de Monsieur Henri Konan BEDIE, du fait de l'invention et de l'instrumentalisation du concept de l'ivoirité.

Depuis, la situation n'a cessé de se détériorer pour s'empirer sous le régime du Président Laurent Koudou GBAGBO, avec une catégorisation très marquée entre ivoiriens du Nord et ceux du Sud d'une part, et les populations cataloguées comme « étrangers » même après plusieurs décennies de séjour en Côte d'Ivoire.

C'est probablement l'ensemble des frustrations et autres cassures sociales qui ont conduit à la mutinerie qui a éclaté au sein de l'Armée ivoirienne depuis le 19 septembre 2002, avec pour conséquence la division du pays en deux. La chasse engagée par l'Armée loyaliste contre les ressortissants burkinabé dont le pays d'origine est accusé sans preuve d'être à la base des troubles en Côte d'Ivoire. Il en découle que les étrangers et particulièrement les Burkinabé sont de plus en plus indexés et objets de toutes sortes de tracasseries et de violences.

Au regard de l'évolution des événements dans ce pays voisin, il y avait de graves risques d'assister à une catastrophe humanitaire sans précédent avec un afflux important de

Burkinabé, d'Ivoiriens sympathisants des mutins et d'autres étrangers fuyant les combats vers le Burkina Faso. Les autorités Burkinabé ont estimé que l'on pourrait atteindre facilement les 125.000 personnes voire plus, surtout si l'on tient compte du fait qu'il y a près de 3.000.000 de Burkinabé vivant en Côte d'Ivoire.

Face à cette éventualité, le Gouvernement a pris d'importantes mesures pour accueillir et assister dignement les compatriotes qui seraient contraints de quitter ce pays et par la suite assurer leurs réinsertions socio-économique.

## **II. ACTIONS PREPARATOIRES**

Depuis le 19 septembre 2002 date de déclenchement des troubles politico-militaires en Côte-d'Ivoire, les autorités gouvernementales du Burkina Faso en relation avec ses partenaires au développement ont initié une série d'actions pour faire face à un éventuel retour massif de Burkinabé vivant dans ce pays.

Parmi les actions entreprises pour faire face à un éventuel retour de Burkinabé de Côte d'Ivoire, on peut répertorier quatre (4) types de démarches comportant des visites de zones sensibles pour rassurer les populations, des sorties pour le choix et la validation de sites, l'élaboration et l'opérationnalisation d'un d'accueil et d'assistance aux rapatriés de Côte – d'Ivoire et l'exécution de diverses tâches administratives et de coordination.

### **2.1.Activation du Comité Interministériel de Crise.**

Dès le déclenchement de la crise ivoirienne, le Gouvernement a donné des instructions pour l'activation du comité interministériel de crise qui avait été créé lors des évènements de Tabou en 1999 et qui avait également géré ceux de 2000.

Ce comité qui a été réactivé le 23 octobre 2002 date de sa première réunion a pu rencontrer tous les acteurs susceptibles d'être concernés par la crise (acteurs de l'administration publique, les ONG, les Associations, les responsables coutumiers, religieux, la société civile, les transporteurs, les partenaires au développement...) pour donner les informations et recevoir les avis des uns et des autres.

### **2.2. Visites Ministérielles**

Les 5, 6, 7 octobre, sortie des Ministres de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, de la Défense, du Ministre Délégué chargé de la Coopération Régionale dans le Sud-Ouest et le Nahouri afin de rassurer les populations frontalières.

### **2.3. Sorties d'identification et choix de sites**

Sortie des services techniques pour l'identification et le choix des sites d'accueil et des centres de transit en compagnie des partenaires bilatéraux, multilatéraux, ONG et Associations.

12 octobre 2002 : Pô dans le Nahouri

15 au 16 octobre 2002 : Bobo-dioulasso (Houet) , Banfora (Comoé), Gaoua (Poni), Boussoukoula (Noumbiel).

Ces sorties ont permis d'identifier et de valider des sites d'accueil et des centres de transit suivant les prévisions de deux (2) zones d'entrées possibles des rapatriés de Côte – d'Ivoire :

- Axe Pô – Ouagadougou via le Ghana
- Axe Sud Ouest formant la frontière entre le Burkina et la Côte –d'Ivoire par les points de passages possibles (Banfora, Batié, Goua et Léo).

### **Sites retenus :**

#### *Sites d'accueil :*

- Yendéré,
- Mangodara,
- Kampti,
- Dapola,
- Boussoukoula.

Les centres d'accueil d'une superficie de 2500 m<sup>2</sup> (50 m x 50 m) devaient être équipés d'un poste de santé pour traiter les cas d'épuisement, un centre d'enregistrement, de 2 blocs de 10 latrines, d'un point d'approvisionnement en eau.

#### *Centres de transit :*

- Banfora,
- Bobo-dioulasso,
- Gaoua,
- Pô,
- Ouagadougou.

Les centres de transit qui ont une capacité d'hébergement comprise en 1000 à 2000 personnes devaient être installés sur des aires de 250 m x 200 m et facilement accessibles par les bus et les camions.

Il avait également été prévu, si la situation l'exigeait, d'ouvrir des sites dans la Sissili, le Ioba, la Léraba et le Kéné Dougou.

## **2.4. élaboration du plan d'accueil et d'assistance des rapatriés de Côte-d'Ivoire**

Pour l'organisation des secours en direction des rapatriés un plan d'action pour l'accueil et l'assistance a été élaboré.

### *2.4.1. Les stratégies du plan d'action*

Le chiffre de planification retenu par le Gouvernement pour l'accueil et l'assistance était de 125 000 personnes rapatriées.

Il s'agissait d'une hypothèse de travail. Ce chiffre pouvait évoluer en hausse ou en baisse suivant la situation en Côte-d'Ivoire.

Les rapatriés séjourneraient dans les centres d'accueil pour quelques heures et dans les centres de transit pour une à trois journées maximum.

L'objectif recherché en instituant un bref séjour dans les centres d'accueil et de transit consiste à éviter les concentrations humaines difficiles à gérer, de permettre aux rapatriés de rejoindre rapidement leurs villages d'origine.

- Dans le site d'accueil, l'on pensait en cas d'afflux pouvoir recevoir 1500 à 1700 personnes par jour. Un repas froid devait être servi sur ce site (miche de pain, sardine, biscuit protéiné), les rapatriés ne devaient pas séjourner sur le site d'accueil au-delà de 24 heures. Une noria de camions et cars devrait les acheminer sur les centres de transit.
- Le centre de transit est prévu pour accueillir 4000 à 5000 personnes par jour en moyenne. Du centre de transit les rapatriés reçoivent plus d'assistance en terme de santé, d'alimentation (un repas chaud par jour, une dotation en céréales de 20 à 25 kg par personne plus une aide financière de 5 000 FCFA par rapatrié en moyenne pour rejoindre leurs villages d'origine).

#### 2.4.2. Les principaux domaines couverts par le plan d'action

Les principaux domaines pris en compte dans le plan d'action sont :

- aménagement / viabilisation / assainissement;
- hydraulique / eau;
- santé / soins d'urgence;
- alimentation / nutrition;
- logistique / transport;
- accueil / hébergement / sécurité ;
- communication;
- éducation;
- coordination.

#### 2.4.3. Le coût des actions

Le coût des actions prévues d'élevait à la somme de cinq milliards cent soixante huit millions sept cinquante sept mille huit cent soixante quatre (5 168 757 864) francs FCFA.

Son financement devait être assuré pour 10% par l'Etat et 90% à rechercher auprès des partenaires au développement.

#### 2.4.4. Réalisations des actions du plan

Le reflux des Burkinabé n'ayant pas suivi le schéma prévu, très peu d'actions de ce plan ont été réalisées. Cette situation est liée également à la faible mobilisation des ressources financières par les partenaires de développement qui devaient assurer les 90% du budget.

Comme réalisations de ce plan, on note quelques aménagements et équipements (forages, poly tanks, latrines) sur certains sites d'accueil et de transit.

## **2. 5. Exécution de tâches administratives et de coordination**

Il s'agit essentiellement de l'information des partenaires, de la tenue de réunions de concertation et de coordination (Conseils de Cabinet sous la direction de son Excellence Monsieur le Premier Ministre, réunions du comité interministériel de crise, réunions des groupes d'élaboration du plan d'action), de la conception de documents et actes administratifs dans tout l'appareil de l'Etat pour la prise en compte de la situation.

### **III. ACTIONS MENEES DANS LA PHASE D'URGENCE**

Bien que l'exécution des actions préparatoires ait connu des difficultés, de nombreuses actions ont été menées dans la phase d'urgence.

En effet, suite à la destruction des habitations des populations étrangères à Abidjan et dans d'autres localités de la Côte d'Ivoire, plusieurs milliers d'entre elles se sont retrouvées dans la rue, notamment les Burkinabé.

Cette situation a donc déclenché la mise en œuvre de plusieurs actions en faveur des rapatriés :

- Opération « Bayiri »
- Convois hors « Bayiri »
- Convois OIM
- Mobilisation des ressources.

#### **3.1. Opération « Bayiri »**

L'affirmation de la volonté politique d'organiser le rapatriement de nos compatriotes s'est traduite par le lancement de l'opération « Bayiri ».

L'objectif de l'opération était l'organisation du retour volontaire de 7 000 Burkinabé démunis se trouvant dans la rue suite aux destructions des habitations.

Sa mise en œuvre est fondée sur un plan d'accueil qui prévoit des stratégies de coordination dans la prise en charge du rapatrié depuis sa zone d'expulsion jusqu'à sa localité d'origine ou d'accueil.

L'opération Bayiri a eu deux (2) volets :

- volet extérieur
- volet intérieur.

##### *3.1.1. volet extérieur*

Le volet extérieur de l'opération Bayiri a été assuré par le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Régionale. Il a été effectué à travers deux (2) corridors :

- Corridor Abidjan – Ghana – Ouaga
- Corridor Kankan – N'Zérékoré – Bobo-dioulasso.

Le premier corridor a permis de transporter 7 172 personnes grâce à 7 convois par 62 cars. Le premier convoi est arrivé à Ouagadougou le 14 novembre 2002 et le dernier le 7 janvier 2003.

Cinq (5) convois de 13 cars ont amené les bagages de ces rapatriés.

Par le deuxième corridor 1 678 rapatriés sous L'égide de notre Ambassade à Bamako (1239 personnes) et l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) : 439 personnes ont pu rejoindre le Burkina Faso.

Au total sur les deux corridors, l'opération Bayiri a concerné 8 850 personnes.

### 3.1.2. Volet intérieur

Le volet interne de l'opération a été conduit par le Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale. Les principales missions que le Ministère devait assumer sont au nombre de trois à savoir :

- l'accueil,
- l'assistance,
- le transfert.

#### **L'accueil**

Deux (2) sites ont été apprêtés pour l'accueil des rapatriés : Pô comme site d'accueil et Ouagadougou comme site de transit.

Les rapatriés séjournent à Pô pendant quelques heures seulement et au maximum 4 jours à Ouagadougou. (stade du 4 août puis l'INJEPS).

#### **L'assistance**

L'assistance réservée aux rapatriés a revêtu trois aspects essentiels à savoir, l'assistance sanitaire, l'alimentation et l'hébergement.

L'assistance a été surtout centrée sur la santé et l'alimentation à Pô. Les rapatriés ont reçu des repas froids et chauds et 10 589 ont été vaccinés contre la méningite le tétanos et la rougeole. Il faut ajouter les 1 673 enfants vaccinés contre la poliomyélite.

De novembre 2002 à janvier 2003, 1 607 rapatriés ont bénéficié d'une prise en charge sanitaire sur le site de Ouagadougou. Toutes les autres formes d'assistance ont été assurées aux rapatriés. Des aires de jeux ont été aménagés pour l'encadrement des enfants sur le site de Ouagadougou.

#### **Le transfert**

Il a consisté à apporter une aide aux rapatriés pour rejoindre leurs villages d'origine. Ainsi 7 171 rapatriés ont pu regagner leurs localités d'origine à la date du 9 janvier 2003.

### **3.2. Convois hors « Bayiri »**

Outre l'opération Bayiri, les rapatriés ont regagné le pays par d'autres convois et par leurs propres moyens.

Ils constituent la grande majorité (95%). L'appui matériel et financier par le Gouvernement, Organismes du Système des Nations Unies (UNICEF, PAM, OMS, FUNUAP) et certaines ONG (Croix Rouge, OCADES/CRS, MSF...) aux COPROSUR a permis de fournir aux plus démunis de ce groupe une certaine assistance (alimentation, soins et transport).

**Tableau n°1 : Situation des services assurés sur les sites**

SITES	SERVICES ASSURES
<b><u>1. Site de Pô</u></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Enregistrement</li> <li>- Alimentation : repas froid, repas chaud</li> <li>- Santé : vaccination, soins.</li> </ul>
<b><u>2. Site de Ouagadougou</u></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification</li> <li>- Hébergement</li> <li>- Alimentation : repas froid ; repas chaud</li> <li>- Santé : soins, vaccination</li> <li>- Distribution de kits.</li> </ul> <p><i>a) <u>Kit de survie</u></i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etat ou Croix Rouge : une natte, une couverture, une boule de savons, une petite bassine, une moustiquaire (femmes enceintes).</li> </ul> <p><i>b) <u>Kits alimentaires</u></i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Croix-Rouge : 24 kg de riz</li> <li>- PAM : 12 kg de céréales, 1,5 kg de légumineuses, biscuits protéinés pour les enfants.</li> </ul> <p><b>Transport interne</b> : transfert vers les villages.</p>
<b><u>3. Site de Bobo</u></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Enregistrement</li> <li>- Alimentation : repas froid et repas chaud</li> <li>- Santé : soins, vaccination</li> <li>- Hébergement</li> <li>- Distribution de kits</li> </ul> <p><i>a) <u>Kits de survie</u></i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etat ou Croix Rouge : une natte, une couverture, une boule de savon, une petite bassine, une moustiquaire (femmes enceintes).</li> </ul> <p><i>b) <u>Kits alimentaires</u></i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Croix Rouge : 24 kg de riz</li> <li>- PAM : 12 kg de céréales ; 1,5 kg de légumineuses, biscuits protéinés pour les enfants (convois organisés).</li> </ul> <p><b>Transport interne</b> : transfert vers les villages d'origine.</p>

<p><b><u>4. Site de Banfora</u></b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Enregistrement</li> <li>➤ Santé : soins, vaccination</li> <li>➤ Distribution de kits.</li> </ul> <p>a) <u>Kits de survie</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Croix-Rouge : une natte, une couverture, une boule de savon, une moustiquaire (application critères de distribution).</li> </ul> <p>b) <u>Kits alimentaires</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Croix-Rouge : 24 kg (application critères de distribution)</li> <li>- PAM : distribution de biscuits protéinés à Niangoloko.</li> </ul> <p><b>Transport interne</b> : transfert vers les villages d'origine.</p>
<p><b><u>5. Site de Gaoua</u></b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recensement</li> <li>- Santé : vaccination et soins</li> </ul> <p><b>Transport interne</b> : transfert vers les villages d'origine.</p>

### 3.3. Convois OIM

Dans le cadre de l'opération de rapatriement de 30 000 Burkinabé décidée par le Comité Paritaire Gouvernement et Partenaires de développement, l'organisation des convois a été confiée à l'OIM (Organisation Internationale pour les Migrations).

A la date du 31 juillet 2003 cette opération a permis à **4 545** Burkinabé de rejoindre le pays (11 convois de 7 cars chacun). Ils ont bénéficié des mêmes conditions d'accueil et d'assistance que ceux qui les ont précédé.

### 3.4. Education

Dès l'arrivée des premiers rapatriés en novembre 2002, le Gouvernement a donné des instructions pour faciliter l'inscription des élèves et des étudiants rapatriés dans les établissements primaires, secondaires et supérieurs sur toute l'étendue du territoire.

Les COPROSUR se sont investis dans cette tâche. Presque tous les enfants rapatriés ont donc pu poursuivre leurs études au cours de l'année scolaire 2002 – 2003.

L'appui de l'UNICEF d'un montant de quarante millions (**40 000 000**) FCFA a permis de fournir des kits scolaires aux élèves rapatriés du cycle primaire avec une première tranche de vingt millions (**20 000 000**) FCFA.

Une requête officielle a été adressée à l'UNICEF pour l'utilisation de la seconde tranche de vingt millions (20 000 000) FCFA afin de préparer la rentrée prochaine des élèves rapatriés du primaire.

### 3.5. Mobilisation et emploi des ressources

Les différentes actions menées ont été possibles grâce à l'expression forte de la solidarité de la communauté nationale internationale à l'égard des rapatriés. Cela a permis de mobiliser les ressources financières et matérielles nécessaires à l'exécution des actions pour satisfaire les nombreux besoins de rapatriés.

### 3.5.1. Contributions

L'ensemble des contributions financières s'élève à la somme de : **558 254 627,5 FCFA** à la date du 31 juillet 2003 et se répartissent comme suit :

#### a) Etat et ses démembrements

01 – Etat Burkinabé :	291 340 315 FCFA
02 – Institutions de l'Etat:	17 358 864,1 FCFA
03 – Démembrements de l'Etat	123 000 000 F CFA

**Sous total a :** **431 699 179,1 F CFA**

#### b) Autres contributions

01 – Institution Internationales :	35 051 500 FCFA
02 – Organismes Internationaux :	1 000 000 FCFA
03 – Organisation et Associations :	61 363 880 F CFA
04 – Donateurs Privés ou Particuliers :	28 640 068,4 F CFA
05 – Donateurs souhaitant garder l'anonymat :	500 000 F CFA

**SousTotal b:** **126 555 448,4 F CFA**

**Total général ( a et b ) :** **558 254 627,5 F CFA**

Des contributions en nature ont été également faites par les nationaux et la Communauté Internationale.

Ces contributions se décomposent comme suit :

- **vivres** : riz, sorgho, maïs
- **produits alimentaires** : huile, pastèques, biscuits, riz gras, bouillie, tomate, farine de sevrage, pâtes alimentaires ;
- **produits pharmaceutiques** : Médicaments, produits de santé de la santé de la reproduction;
- **effets d'habillement** :chaussures, chemises, tee-shirts, slips, bonnets ;
- **produits d'hygiène et d'entretien** : savon, grésil, eau de javel.
- **Kits de survie** : lampe moustiquaires, nattes couvertures tabourets, sceaux, plats, bouilloires, assiettes, bassines.
- **Fournitures et manuels scolaires** : Cahiers, crayons, livres de lecture de la 1<sup>ère</sup> à la 6<sup>ème</sup> année.

### 3.5.2. Emploi

#### a) Les dépenses financières

Les dépenses effectuées sur les contributions financières au profit des rapatriés de Côte d'Ivoire au 31 juillet 2003 qui s'élevaient à cinq cent quarante trois millions sept cent trente six mille huit cent trois (543 736 803) FCFA se présentent comme suit :

**Tableau n°2 : situation des dépenses financières au 31 juillet 2003**

<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
Appui financier aux COPROSUR	14 710 000
Carburant et menues dépenses	7 274 000
Matériel de survie	169 157 221
Construction latrine à Pô et Dakola	3 690 360
Restauration à Ouagadougou sur les sites (Stade du 4 Août et INJESPS)	34 789 700
Perdièmes des membres des sous commissions Ouaga, Bobo, Pô	42 615 000
transport extérieur (Côte d'Ivoire-Burkina Faso)	120 000 000
transport interne des rapatriés vers leurs villages d'origine	66 263 250
fournitures de bureau et dépenses diverses	9 527 721
téléphone	2 117 098
Appui à l'alimentation des agents de sécurité à la frontière	5 025 000
Appui financier au ministère de l'information	13 000 000
Vivres (maïs sorgho, riz)	41 473 180
médicament	1 209 645
logement des rapatriés au Stade du 4 Août et INJEPS	6 040 000
budget d'élaboration d'un plan de réinsertion des rapatriés	6 326 060

réparation photocopieuses ATAB COPROSUR Nahouri	386 568
photos	132 000
Total des dépenses	<b>543 736 803</b>

***b) Les principaux appuis du Gouvernement et des partenaires***

Dans le cadre de l'appui aux COPROSUR, le gouvernement a pris des mesures pour renforcer la capacité d'accueil et d'assistance des six (06) COPROSUR les plus confrontés à un accueil massif de nos compatriotes à savoir le Noubiel, le Poni, la Comoé, le Nahouri, le Houet et le Kadiogo.

Les six (06) COPROSUR ont été dotés de matériels de survie, de médicaments et de vaccins et de produits divers en vue de leur permettre d'assurer la prise en charge efficace des rapatriés.

Le gouvernement a également pris des mesures pour appuyer huit (08) autres COPROSUR qui ne sont pas sur la première ligne de l'accueil de nos compatriotes rapatriés de Côte d'Ivoire mais qui, par leur position géographique, reçoivent des rapatriés auxquels il faut apporter une assistance.

Les huit (08) COPROSUR concernés sont :

La Sissili, le Ioba, la Léraba, le Kéné Dougou, les Balés, le Bulkiémdé, le Yatenga et le Nayala.

Les aides en matériels de survie, en médicaments, en vaccins, en équipements et produits divers mises à la disposition des COPROSUR sont indiquées dans les tableaux n°1 et n°2 ci-dessous.

***1) Aides du Gouvernement aux COPROSUR***

**Tableau N° 3 : Aides en matériels de survie et produits divers**

COPROSUR	AIDES EN MATERIELS DE SURVIE ET PRODUITS DIVERS		AIDES FINANCIERES		AIDES EN CARBURANT	
	Nbre	Montant		Montant		Montant
Kadiogo	02	15 512 950	01	1 000 000 f	01	100 000
Comoé	03	25 165 150	02	2 500 000 f	02	200 000
Houet	03	25 632 140	02	3 000 000 f	02	200 000
Nahouri	03	27 570 360	01	1 000 000 f	03	1 100 000
Poni	02	26 450 265	01	1 000 000 f	01	100 000
Noubiel	03	26 680 230	01	1 000 000 f	01	200 000

Léraba	01	2 898 000	01	1 000 000 f	01	100 000
Bulkièmdé	01	2 758 420	01	1 000 000	01	100 000
KénéDougou	01	1 698 000	01	1 000 000 f	01	100 000
Ioba	01	2 980 410	01	1 000 000 f	01	100 000
Sissili	02	3 393 159	01	1 000 000 f	01	100 000
Balé	01	2 384 520	01	1 000 000 f	01	100 000
Yatenga	01	3 069 000	01	210 000 f	01	100 000
Nayala	01	2 384 520			01	100 000
<b>Total</b>		<b>168 577 124 FCFA</b>		<b>14 710 000 f CFA</b>		<b>2 700 000 F CFA</b>

2) *Aides du Gouvernement et des Partenaires au Développement , ONG et Associations.*

**Tableau N° 4: Aides en médicaments , Equipements divers, Vaccins...**

STRUCTURES OU INSTITUTIONS	NATURE DE LA CONTRIBUTION
<b>Ministère de la Santé</b>	<p>➤ <b>Médicaments –Vaccins Consommables</b> : la dotation a été faite à travers le Direction Générale de la Pharmacie du Médicament et des Laboratoires et le Service de la Prévention par les Vaccinations aux structures suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Région sanitaire de Gaoua</li> <li>• Région sanitaire de Banfora</li> <li>• Région sanitaire de Ouagadougou</li> <li>• Région sanitaire de Bobo Dioulasso</li> <li>• District sanitaire de Pô</li> </ul> <p>➤ <b>Médicaments achetés</b> par le Ministère de la Santé d'une valeur de 1.181.830 F CFA . ces médicaments ont été acheminés dans les centres de transit de Pô , stade du 4 août et le CMA de Pissy où les malades sont hospitalisés</p> <p>➤ <b>Equipement</b> (table de consultation, chaises , etc.) <b>et autres matériel technique</b> dotés aux centres de transit</p> <p>➤ <b>Carburant</b> : 40 000 F CFA pour la coordination ➤ <b>Fonds destinée à la restauration des agents sur le terrain</b> : 1 795.000 F CFA <b>Tous les agents des centres de transit</b> ont reçu leur prise en charge</p>

<p><b>UNICEF</b></p>	<p>➤ <b>Carburant d'une valeur de 525 000 F CFA</b> ce carburant a servi pour la dotation de tous les 43 membres de la cellule de santé (agents de santé , croix rouge, sapeurs pompiers) pour les multiples déplacements , le fonctionnement de l'ambulance , du véhicule de liaison , de la coordination et le centre de transit de Pô Le carburant a été remis au CONASUR pour la cellule santé</p> <p>➤ Mise à la disposition du Service d'Hygiène de 100 litres d'eau de javel</p> <p>➤ Achat et mise à la disposition du Ministère de la Santé de vaccins et de consommables</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vaccins antirougeoleux</li> <li>• Vaccins anti amaril</li> <li>• Vaccins polio oral</li> <li>• Seringues Autobloquantes et de dilution</li> <li>• Boîte de sécurité</li> </ul> <p>➤ <b>Carburant d'une valeur de 1 205 000 F CFA</b> destiné aux ambulances, à la permanence dans les centres de transit <b>Tous les centres de transit</b> ont été dotés en carburant</p>
<p><b>OMS</b></p>	<p>➤ <b>Médicaments</b> : deux kits pour la prise en charge de 20.000 rapatriés pendant 3 mois : 23 cartons : 15 cartons de médicaments et consommables ont été acheminés dans les centres de transit de Ouaga , Pô , Bobo Dioulasso, Gaoua , Banfora . Le reste des médicaments est stocké dans le magasin de la DSPSH</p>
<p><b>MSF</b></p>	<p>➤ <b>Médicaments</b> : une dotation a été faite au CMA de Pissy.</p> <p>➤ <b>Mise à la disposition</b> de la cellule santé de l'INJEPS d'un psychologue <b>pour la prise en charge psychosociale de certains rapatriés</b></p>
<p><b>Hotel Ricardo</b> <b>À travers M.WURA Julia de l'Ambassade des Etats Unis</b></p>	<p>➤ <b>Dotation de 10 Cartes prépayées</b> de 5 000 F CFA soit 50 000 F CFA <b>pour la cellule santé</b> (Santé, croix rouge , sapeurs pompiers et Point focal ) dans le cadre du fonctionnement de la permanence</p>
<p><b>CROIX ROUGE</b></p>	<p>➤ <b>Mise à la disposition de la cellule d'un psychologue pour la prise en charge psychosociale de certaines personnes</b></p> <p>➤ Mise à disposition des tentes pour l'hébergement de certains rapatriés</p>

<b>SAVE THE CHILDRENN PAY BAS</b>	➤ Remise d'un chèque de un million (1 000 000) de franc CFA au CONASUR pour l'achat de médicaments à la CAMEG destinés aux différents centres de transit . Les médicaments ont été achetés à la CAMEG et distribués dans tous les centres de transit du pays
<b>FNUAP</b>	➤ Le FNUAP a doté le CONASUR de condoms et de kits pour la prise en charge des accouchements , des IST Le Ministère de la santé a fait des propositions de répartition pour les centres de transit

### 3. Aides en vêtements , chaussures et de jouets aux enfants rapatriés de 10 provinces.

Pour permettre aux COPROSUR de faire face aux difficultés des enfants rapatriés dont la majorité revient au pays dans un total dénuement, des dons en vêtements, chaussures et jouets, reçus dans le cadre des contributions ont été remis à dix (10) provinces pour distribution aux bénéficiaires.

Pour cette première opération dix (10) COPROSUR ont été concernés :

Oubritenga, Léraba, Sissili, Séno, Ziro, Sanguié, Sourou, Ioba, Sanmatenga, Ganzourgou.

Les critères retenus pour le choix des dix (10) COPROSUR étaient le nombre de rapatriés reçus, les demandes en vêtements exprimées, la non participation à l'aide alimentaire intermédiaire.

**Tableau n°5 : répartition des vêtements, chaussures et jouets pour enfants .**

Provinces	Vêtements			Chaussures		Jouets
	Sacs	Cartons	Ballots friperie	Sacs	Cartons	Cartons
Oubritenga	2	10	2	½	2	½
Léraba	1	09	2			
Séno	1	09	2			
Sissili	1	09	1			
Ziro	1	09	1			
Sanguié	1	09	1			
Sourou	1	09	2			
Ioba	1	09	2			
Sanmatenga	2	10	2	½	2	½
Ganzourgou	1	09	2			
<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>92</b>	<b>17</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>1</b>
<b>Stock restant au magasin CONASUR</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### **4. Programme intermédiaire d'aide alimentaire au profit des rapatriés de 14 provinces.**

Les dispositifs d'accueil mis en place par le Gouvernement et ses partenaires notamment la restauration, les soins, les kits alimentaire et de survie, le transport vers les villages d'origine ont permis à tous les rapatriés qui ont transité par les sites officiels (Pô, Ouagadougou et Bobo-Dioulasso) de pouvoir se réinstaller dans leurs villages dans des conditions acceptables.

Cependant, les rapports sur les rapatriés qui arrivaient des provinces faisaient de plus en plus état de la situation alimentaire critique à laquelle sont confrontés les familles d'accueil des rapatriés et les rapatriés qui sont à leurs propres charges.

Pour résoudre ces difficultés alimentaires un appui de 325 tonnes de céréales a été apporté à certaines provinces.

Cette première opération d'aide alimentaire a concerné 14 provinces.

Les éléments de référence pour le choix de ces 14 provinces étaient les demandes d'aide alimentaire formulées par certaines provinces, les effectifs relevés sur les axes de départs des rapatriés vers leurs villages d'origine et le nombre de personnes ayant fourni des fiches de réinsertion socio-économique.

**Tableau n°6 : Situation partielle du nombre de rapatriés au 15 mai 2003 des provinces retenues.**

<b>Provinces</b>	<b>Situation partielle du nombre de rapatriés (date : 15 mai 2003)</b>
Passoré	8441
Houet	7520
Yatenga	3276
Kéné Dougou	998
Bam	2242
Léraba	1102
Nahouri	753
Boulgou	3736
Boulkiemdé	8395
Kadiogo	889
Comoé	4261
Koupéla	5285
Zandoma	2786
Oudalan	1217

Le programme d'aide alimentaire prenait en compte les dons de céréales reçus dans le cadre des contributions à savoir 27 tonnes de riz , 6,75 tonnes de maïs et 12 tonnes de sorgho.

Voir tableaux n° 7 et 8 des répartitions des vivres du programme intermédiaire en annexe.

➤ **Les disponibilités au magasin au 31 juillet 2003**

Les contributions au profit des rapatriés disponibles au magasin du CONASUR à la date du 31 juillet 2003 sont indiquées dans le tableau ci-dessous :

**Tableau n°9 : contributions disponibles au magasin CONASUR au 31 juillet 2003**

<b>Désignations</b>	<b>Quantité</b>	<b>Observations</b>
Cartons de kit alimentaire	5 239	Don Saoudien
Sacs de sorgho blanc de 50 kg	1 034	Don Saoudien
Cartons de boîtes de lait liquide	41	Date de péremption 7/2003
Cartons de boîtes de lait concentré sucré	06	Date de péremption 6/2003
Cartons de lait vivalait choconille	22	Date de péremption 6/2003
Cartons de lait de vivalait	49	Date de péremption 8/2003
Cartons de sardine	13	
Cartons de biscuit	109	Date de péremption 6/2003
Cartons de 25 paquets de sucre	23	
Cartons d'huile de 20 l	10	
Bidons d'huile de 5 l	08	
Cartons de savons	30	
Lampes tempêtes	259	
Ballots de couvertures	26	650 couvertures
Ballots de 40 nattes 1 place ½	34	1 360 nattes
Ballots de friperies	17	
Moustiquaire imprégnées	148	
Sceaux en plastic	10	
Assiettes	10	
Grandes bassines en plastic	10	
Petites bassines en plastic	10	
Cartons de blédina	04	Date de péremption 2/2003

Sans négliger l'accueil et l'assistance aux rapatriés qui continuent de rentrer, le Gouvernement est préoccupé depuis un certain par la réinsertion socio-économique des Burkinabé rapatriés.

**IV. REINSERTION SOCIO-ECONOMIQUE DES RAPATRIES**

La réinsertion socio-économique des rapatriés est une question préoccupante pour les autorités gouvernementales. La prise urgente en 2002 de mesures pour permettre aux élèves rapatriés de poursuivre leurs études s'inscrit bien dans ce cadre.

**4.1. Plan d'appui à la réinsertion socio-économique des rapatriés**

Pour prendre en compte toutes les couches sociales des rapatriés arrivés, le Premier Ministre a instruit en mai 2003 l'élaboration d'un plan d'appui à la réinsertion socio-économique des rapatriés.

Les travaux ont été confiés à un Comité Technique d'Experts Nationaux et conduits sur la supervision de quatre (4) ministres :

- Ministre de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale, chef de file
- Ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation
- Ministre des Finances et du Budget
- Ministre de l'Economie et du Développement.

### **Objectif – Stratégie du plan d'appui**

Le présent plan d'appui qui s'inscrit dans le cadre global de la politique de lutte contre la pauvreté, vise à créer des conditions optimales pour un épanouissement social des rapatriés dans leur milieu d'accueil.

En raison de l'état de pauvreté dans lequel vit une frange importante de la population restée au pays (45,3 %), ce plan ne saurait privilégier une discrimination par l'initiation de programmes exclusivement destinés aux rapatriés. Il repose sur la nécessité d'éviter que des actions en faveur des rapatriés créent d'autres problèmes au sein des communautés d'accueil. Ainsi, la mise en œuvre du présent plan d'appui ne devrait aucunement entraîner des frustrations au sein des populations hôtes. Les actions de ce plan sont conçues et comprises comme le « coup de pouce » nécessaire aux rapatriés pour les aider à s'intégrer dans leur communauté.

Néanmoins, au regard des conditions particulières dans lesquelles sont arrivés les compatriotes jadis installés en Côte d'Ivoire, il est nécessaire que des actions spécifiques puissent être envisagées en leur faveur, tout en veillant à l'équité entre eux et ceux restés au pays. Dans cette perspective, il s'agira de façon globale, de procéder à un redéploiement des actions initiées dans le cadre des politiques, plans et programmes nationaux de développement pour prendre en compte les préoccupations nouvelles engendrées par le retour des burkinabé au pays par :

- le renforcement des programmes existants dans la perspective d'intégrer les rapatriés ;
- la relecture de certains programmes en vue de leur adaptation aux nouveaux groupes de besoins exprimés ;
- l'initiation de nouveaux programmes nécessaires à la prise en charge des besoins de réinsertion socio-économique des rapatriés.

Les besoins nouveaux, nés de l'arrivée des rapatriés sont aussi multiples et variés que les problèmes auxquels ils sont confrontés dans les différentes localités d'accueil. Cependant, ces besoins sont plus marqués dans les secteurs sociaux (action sociale, éducation, santé) et celui de l'agriculture. Aussi, pour être plus opérationnel, il est nécessaire que le plan d'appui à la réinsertion socio-économique des rapatriés soit fondé sur des stratégies sectorielles, couvrant à la fois le court et le moyen termes.

Pour atteindre cet objectif global, le plan d'appui prévoit six programmes sectoriels :

- un programme dans le domaine de l'action sociale ;
- un programme dans le domaine de l'éducation ;

- un programme dans le domaine de la santé, de l'eau et de l'assainissement ;
- un programme dans le domaine agro-sylvo-pastoral
- un programme dans le domaine de l'emploi ;
- un programme dans le domaine de la promotion de la femme rapatriée.

Le rapport a été examiné en Conseil de Cabinet présidé par le Premier Ministre le 27 mai 2003.

Le coût du plan d'appui s'élève à **48 460 585 512 FCFA**.

#### **4.2. Plan opérationnel**

Pour permettre la mise en oeuvre rapide et efficace du plan d'appui, il a été décidé de procéder à l'élaboration d'un plan opérationnel.

Onze (11) Ministères les plus impliqués ont été approchés en vue d'intégrer, dans le cadre d'un redéploiement, les possibilités de financement des actions du plan à travers les fonds des projets et programmes en cours d'exécution. Cela participe du souci de pouvoir dégager la contribution du budget de l'Etat dans le financement des actions du plan d'appui et les fonds à rechercher auprès des partenaires au développement.

Adopté le 23 juillet 2003 en Conseil des Ministres le plan opérationnel couvre 10 sous programmes :

- 1 - Programme d'appui dans le domaine de l'action sociale
- 2 - Programme d'appui dans le domaine de enseignement secondaire supérieur et de la recherche scientifique
- 3 - Programme d'appui dans le domaine de l'éducation
- 4 - Programme d'appui dans le domaine de la santé
- 5 - Programme d'appui dans le domaine de l'agriculture
- 6 - Programme d'appui dans le domaine de l'élevage
- 7 - Programme d'appui dans le domaine de la protection de l'environnement
- 8 - Programme d'appui dans le domaine du renforcement de la sécurité
- 9 - Programme d'appui dans le domaine de promotion de la femme rapatriée
- 10 Programme d'appui ponctuel et spécifique.

Les activités à réaliser qui portent sur une période de trois ans sont regroupées en trois volets .

- Les actions humanitaire d'urgence
- Les actions à court terme
- Les actions à moyen terme.

Le coût total du plan opérationnel est de **17 089 893 637 F CFA dont 7 421 134 270 F CFA** sont à rechercher ( 43,40% du budget)

#### **4.3 Actions en cours pour la réinsertion des rapatriés.**

Outre l'élaboration du plan d'appui et le plan opérationnel pour sa mise en oeuvre, certaines actions ont déjà été entreprises dans le cadre de la réinsertion socio-économique des rapatriés. Il s'agit du :

- projet d'urgence agricole financé par la FAO (**293 000 dollars EU**) ;

- projet GTZ dans le Sud -Ouest ( **600 000 000 F CFA** ) ;
- programme de réinsertion socio-économique des rapatriés dans le domaine agro - sylvo - pastoral placé sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques

Son financement sur 2 ans (2003 et 2004) d'un montant de trois milliards ( 3 000 000 000) de FCFA est assuré par la Banque Mondiale.

Le lancement des deux derniers programmes a eu lieu à Gaoua le 19 juin 2003.

Enfin il faut noter la mise en place d'un système permanent de collecte d'informations sur les rapatriés en vue de la réalisation d'une banque de données qui permettra d'avoir des statistiques fiables nécessaires à une bonne planification des interventions des différents acteurs en faveur des rapatriés.

Ce projet d'un coût de cent millions (100 000 000) FCFA sur 3 ans est financé en partie par l'UNICEF en 2003 pour le montant de vingt cinq millions (25 000 000) FCFA.

## **Conclusion**

Depuis l'éclatement de la crise ivoirienne des actions multiples et multiformes ont été menées pour accueillir, assister nos compatriotes rapatriés dans de bonnes conditions et les aider à se réinsérer dans les milieux d'accueil.

La volonté politique et la solidarité ont été la base et le moteur des différentes actions entreprises en faveur des rapatriés. Les actions entreprises ont été couronnées de plus ou moins de succès. Le Burkina semble avoir « bien digéré » ses ressortissants rapatriés dans la mesure où les institutions humanitaires trouvent qu'elles rencontrent beaucoup de difficultés pour démontrer l'impact négatif sur la crise ivoirienne sur notre pays.

En effet on ne voit pas les indicateurs traditionnels de crise humanitaire tels les camps avec leurs cohortes de problèmes (faim, maladies, etc.) dans le pays.

Cette situation ne doit pas faire occulter les nombreux problèmes que les rapatriés vivent et partagent avec les milieux d'accueil. Aussi, les efforts déployés doivent se poursuivre comme dans la phase d'urgence par la réalisation des actions prévues dans le Plan d'Appui à la Réinsertion Socio-économique des Rapatriés. Ce n'est qu'à ce prix que les rapatriés burkinabé seront effectivement intégrés dans les différents milieux d'accueil.